

## Communiqué de presse

Créteil, le 8 octobre 2015

---

### L'UPEC et la RATP signent une convention de partenariat

*Le jeudi 8 octobre 2015, l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et la RATP ont signé une convention de partenariat sur l'accès au transport, l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et les différents sujets d'études en commun.*

---



Depuis sa création, l'UPEC a fait de son ancrage territorial un axe stratégique fort se traduisant, d'une part par sa volonté d'être un acteur majeur pour l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes et des adultes en reprise d'études du Val-de-Marne et d'autre part par son rapprochement avec les acteurs du tissu économique et social pour le développement économique, scientifique et culturel.

Partageant des objectifs communs, Luc Hittinger, Président de l'UPEC et Ugo Lanterrier, Directeur de l'Agence RATP pour le Val-de-Marne ont signé le 8 octobre une convention de partenariat. Ils expriment à travers cette collaboration la volonté de travailler ensemble au développement du territoire, en s'appuyant sur les expertises des deux institutions.

Université multidisciplinaire avec un pôle santé, l'UPEC regroupe 12 facultés et instituts et 31 laboratoires. Son offre de formation articule excellence académique et professionnalisation des usagers (11 spécialités de DUT, 23 spécialités de licences générales, 33 licences professionnelles et plus de 97 masters). Elle a contribué à créer le CFA Sup 2000, premier CFA interuniversitaire de France, et compte aujourd'hui plus de 1700 apprentis ; elle est, depuis de nombreuses années, parmi les 10 premières universités en termes d'effectifs d'adultes en reprise d'études. Enfin, l'UPEC est membre fondateur de l'association Atout Jeunes Université, association dont la vocation est de rapprocher les universités et les entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

L'objet de la convention de partenariat entre la RATP et l'UPEC est de définir des domaines de collaboration, et de valoriser le rôle de la RATP comme acteur et facilitateur de mobilité en Val-de-Marne. Le dispositif a également vocation à ouvrir les échanges sur les sujets définis pendant les comités de pilotage mixtes. Les RDT représenteront l'Agence de Développement T94 lors de ces instances afin de permettre l'émergence de nouvelles collaborations en lien avec les sujets mobilité, urbanisme, plans de déplacement.

**Université Paris-Est Créteil**

Bénédicte RAY – LE CORRE

Direction de la Communication - Relations Presse

benedicte.ray@u-pec.fr - 01 45 17 44 95 – 06.13.02.55.98

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)